

Informations de base	
2023/2788(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
La protection des travailleurs contre les chaleurs extrêmes et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes résultant de la crise climatique Subject 4.15.12 Protection et droits des travailleurs, droit du travail	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2788(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée